

# Les 15 valeurs portées par les SIAE au sein de l'Union régionale IRIS

Les structures d'insertion par l'activité économique se reconnaissent dans les valeurs suivantes et s'engagent à les porter dans leur projet associatif ou d'entreprise :

## ECONOMIE SOLIDAIRE

- Les SIAE s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elles placent l'Homme au cœur de leur préoccupation. A ce titre, elles mènent et développent un management participatif.
- Les SIAE s'inscrivent dans un concept d'entrepreneur social et solidaire. Elles font la promotion de l'emploi salarié de proximité, non délocalisable et se positionnent sur des secteurs d'activité porteurs d'emplois.

## PROMOTION DES PERSONNES EN PARCOURS

- Les SIAE font la promotion des personnes. Elles veillent au respect des personnes et favorisent leur épanouissement tout au long du parcours en SIAE. Par un engagement mutuel, les SIAE recherchent avec elles, les réponses à leurs besoins et leurs attentes en vue d'une insertion durable sur le marché du travail.
- Les SIAE s'inscrivent dans une stratégie de lutte contre les exclusions et les discriminations. Elles participent à la restauration du lien social et encouragent l'action citoyenne.
- Les SIAE créent les conditions et mènent les actions qui visent le plein exercice des droits attachés aux personnes associés aux devoirs de chaque citoyen. Elles les encouragent à agir sur leurs parcours et leur environnement social.

## METIER PRINCIPAL DES SIAE LA FONCTION « FORMATEUR PAR LE TRAVAIL »

- Les SIAE mettent en œuvre une pédagogie originale qui s'appuie sur le (ré)apprentissage par la pratique et l'accompagnement des transitions sociales et professionnelles. Elles se reconnaissent à la fois employeur et formateur par le travail. Cette pédagogie originale constitue le cœur du métier des SIAE.
- Les SIAE font la promotion de leur cœur de métier. Elles développent un langage commun fondé sur des valeurs communes, au-delà des différences liées au statut juridique, au cadre réglementaire, à l'activité économique support, au territoire d'intervention.
- Dans un souci constant de recherche de la qualité, les SIAE cultivent la pratique de l'évaluation tant sur leur cœur de métier que sur leur impact économique et social sur le territoire. La pratique de l'évaluation constitue l'un des moyens concourant à la promotion des personnes et de l'IAE.

## ACTIVITE ECONOMIQUE SUPPORT LA FONCTION « EMPLOYEUR »

- Pour mener à bien leur activité principale, « l'accompagnement des transitions sociales et professionnelles », les SIAE mettent en œuvre des activités économiques supports. Leurs choix économiques sont au service de leur activité principale.
- Entreprises à part entière et connaissant les mêmes contraintes économiques que les entreprises classiques, les SIAE recherchent les conditions de leur solvabilité. Elles mesurent en permanence l'impact économique de leurs activités sur le tissu local : concurrence, solvabilité des marchés existants, activités émergentes, besoins non satisfaits sur les territoires.
- En tant qu'employeur, la gestion des ressources humaines est utilisée comme outil pédagogique permettant de faire connaître la réalité de l'entreprise. A ce titre, elles mènent un management des ressources humaines dans le respect du droit du travail, voire en allant au-devant des obligations légales.

## TERRITOIRE

- Les SIAE produisent de la richesse humaine et économique dans les territoires. Elles se reconnaissent comme actrices du développement local orienté emploi et lien social.
- Les SIAE agissent pour un développement durable. A ce titre, elles prennent en compte dans leur choix stratégique, les trois piliers du développement durable : le développement économique, le progrès social, la protection de l'environnement. Elles s'inscrivent dans l'excellence environnementale.

## PARTENARIAT

- Les SIAE multiplient les coopérations locales au service de la promotion des personnes. Les partenariats se nouent, y compris entre elles, dans le souci constant d'une articulation et d'une coordination des dispositifs, des outils et des référents au service de la sécurisation des parcours socioprofessionnels.
- Les SIAE recherchent le plus possible la mutualisation des moyens, la concertation et la coopération entre elles, afin de développer une approche collective en réponse aux besoins du territoire, dans le respect mutuel et celui des autres acteurs.